



**Groupe de travail spécial de la plate-forme
de Durban pour une action renforcée
Deuxième session, cinquième partie
Bonn, 4-15 juin 2014**

Point 5 de l'ordre du jour
Rapport de la session

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial
de la plate-forme de Durban pour une action renforcée
sur la cinquième partie de sa deuxième session,
tenue à Bonn du 4 au 15 juin 2014**

Rapporteuse: M^{me} Anna Serzysko (Pologne)

Table des matières

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La cinquième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (le Groupe de travail spécial) s'est tenue du 4 au 15 juin 2014 à l'hôtel Maritim à Bonn (Allemagne).

2. Les Coprésidents du Groupe de travail spécial, M. Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago) et M. Artur Runge-Metzger (Union européenne), ont ouvert la 9^e séance plénière de la deuxième session du Groupe de travail spécial le 4 juin 2014 et ont souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Ils ont aussi salué M^{me} Anna Serzysko (Pologne) en sa qualité de rapporteuse du Groupe de travail spécial.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Élection du Bureau

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

(À compléter)

B. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 29 avril 2013, le Groupe de travail spécial a adopté l'ordre du jour de sa deuxième session figurant dans le document FCCC/ADP/2013/2.

III. Rapports sur les points 2 c) à 4 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 5 de l'ordre du jour)

4. À sa x séance, le x juin, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur la cinquième partie de sa deuxième session (FCCC/ADP/2014/L.2). À la même séance, sur proposition des Coprésidents, il a autorisé le Rapporteur à achever le rapport de la session sous la direction des Coprésidents et avec le concours du secrétariat.

Annexes

(À compléter)
